



## ENGAGEMENT DÉONTOLOGIQUE

### Déontologie et éthique professionnelle

#### Je m'engage à :

- Contribuer, de part mon activité de formation professionnelle, à la professionnalisation des métiers du secteur arts graphiques regroupant les métiers de l'imprimerie, de la communication et conception visuelle plurimédia, de la colorimétrie et sa gestion, assisté par ordinateur.
- À informer et conseiller, en tant qu'acteur socio-économique de la formation professionnelle, les clients sur les décrets et dispositifs de formation existants, en partenariat avec les opérateurs institutionnels de l'insertion, de l'emploi et de la formation professionnelle : Pôle emploi, OPCA de branche, Conseil Régionaux...
- À rester informé de toutes modifications des décrets et des dispositifs liés à la formation professionnelle en participant activement à des colloques , réunions ou formations et à communiquer ses nouvelles actualités par mon site internet.
- Répondre à toute l'expertise et la rigueur nécessaires, à l'ensemble des exigences et obligations spécifiques de la formation professionnelle par mes compétences, mes certifications, mes qualifications.

### Relations clients

#### Je m'engage à :

- Donner tous les renseignements exacts sur mes sessions de formation, sur mes compétences professionnelles, mes qualifications et certifications à tous les clients.
- Adapter et renouveler les formations correspondant aux besoins du secteur, répondant ainsi aux attentes des clients, et ne proposer que des actions de formations dont je maîtrise totalement le savoir.
- Exercer mon action dans l'intérêt commun du client et de leurs collaborateurs, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixé. Informer rapidement mon client ou son commanditaire de tout élément risquant d'entraver l'atteinte des objectifs ou le bon déroulement des actions de formation.
- Respecter la confidentialité de toutes les informations divulguées par le client lors de l'étude des besoins du client, l'élaboration de ses objectifs et de la constitution du dossier de formation. Ce respect de confidentialité concerne également toutes les informations transmises relatives aux futurs stagiaires.
- À respecter strictement la non-concurrence avec mes clients.
- À respecter avec rigueur le règlement intérieur de l'entreprise lors de session de formation intra-entreprise, d'intervenir aux heures et jours imposés par l'activité du client, de m'adapter aux contraintes des divers publics et milieux professionnels, mettre en pratique les recommandations internes adaptées au développement durable, en privilégiant une attitude écoresponsables, et veiller au respect des conditions d'hygiène et de sécurité interne à l'entreprise.



- Respecter, vis-à-vis de mes concurrents et de mes partenaires, un comportement excluant tout dénigrement, toute fausse information, toute action déloyale.

### **Relation avec les bénéficiaires des actions de formation et/ou de conseil**

#### **Je m'engage à :**

- Expliciter le cadre de la formation, ses exigences et ses objectifs pédagogiques, à garantir l'accès aux informations requises pour la réussite de la formation et aux ressources nécessaires pour effectuer les sessions de formations.
- Faire preuve d'impartialité dans la transmission des savoirs, dans l'animation des groupes et dans les évaluations effectués au cours de la session.
- M'interdire toute forme de propagande et présenter, sur les questions problématiques, les différentes options de la manière la plus exhaustive possible.
- Rechercher et élaborer les méthodes pédagogiques les plus adaptées afin de permettre aux apprenants de comprendre et d'assimiler les savoirs transmis.
- Être responsable de la pertinence des savoirs transmis. Assurer la validité des contenus et garantir ainsi la qualité de la formation dispensée. Adapter mes outils pédagogiques et notamment mes supports de formation. Anticiper les mutations des métiers. Veiller à disposer du nombre adéquat de stagiaires. Assurer un contrôle des connaissances requises avant le début de la session de formation.
- Promouvoir l'expression de chacun et éviter toute forme d'humiliation, d'agression ou d'exclusion, en particulier, garantir à chacun le droit au tâtonnement et à l'erreur.

#### **Respect du cadre légal et réglementaire Je m'engage à :**

- Connaître et appliquer les lois et règlements et, en particulier, la partie VI du livre du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et me tenir informé de leur évolution.
- Respecter les obligations légales sociales et fiscales.  
À justifier, à qui de droit, de mon numéro d'activité auprès de la DIRECCTE.  
Être à jour du versement de mes contributions sociales, fiscales et conventionnelles.  
À respecter la légalité et l'éthique, concernant la publicité et le financement de la formation professionnelle.
- Veiller au respect des dispositions de la présente Charte, dans la lettre et dans l'esprit.

Le contenu de cette charte n'a pas pour objet ou pour effet de remplacer les textes juridiques ou les codes professionnels applicables. Ces règles ne sont pas exhaustives mais, alliées au bon sens et au sens des responsabilités.

**«Je soussigné M. Thas Stéphane, m'engage à respecter le présent engagement déontologique et à le communiquer à toute personne en faisant la demande»**

Fait à Sion Les Mines  
Le 19 Novembre 2016  
M. THAS Stéphane



Organisme de formation professionnelle enregistré auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Région Pays de la Loire, sous le numéro : 52440426644

N° Siret : 44187945900028 - APE : 8559B - TVA Intracommunautaire : FR14441879459  
Siège social : Le Haut Luat 44590 SION LES MINES - Tél/Fax : 02 40 078 135